

Burundi : l'ONU condamne l'assassinat d'un chef de l'opposition

UN News Centre, 24 mai 2015 Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et le Conseil de sécurité ont condamné l'assassinat de Zedi Feruzi, chef de file d'un parti burundais de l'opposition, Union pour la paix et le développement (UPD) Zigamibanga, et de son garde du corps samedi à Bujumbura, la capitale du Burundi. « Ce crime, ainsi que l'attaque abjecte à la grenade au marché central de Bujumbura le 22 mai ayant causé la mort de deux personnes et de nombreux blessés, risque d'accroître la méfiance et de déclencher d'autres violences dans le pays », a dit le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la presse publiée samedi soir.

Le Secrétaire général a exhorté les autorités burundaises à traduire rapidement en justice les auteurs de ces crimes et à présenter ses plus sincères condoléances aux familles des personnes tuées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés. « Ces actes de violence sont un rappel poignant à tous les dirigeants politiques burundais de la nécessité de faire preuve de responsabilité pour résoudre la crise politique actuelle et de placer la paix et la réconciliation nationale au-dessus des intérêts partisans », a ajouté le porte-parole. « Le Secrétaire général réitère ses appels au calme et à la retenue. Il appelle les autorités burundaises à faire respecter les droits de l'homme de tous les Burundais, y compris la liberté de réunion, d'association et d'expression, et à prendre des mesures concrètes pour empêcher les assassinats et la violence politiques ». Ban Ki-moon a encouragé les parties burundaises à poursuivre le dialogue politique consultatif que son Envoyé spécial, Said Djinnit, facilite avec des représentants de l'Union africaine (UA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), et de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Il a appelé à « les parties au dialogue politique consultatif à ne pas être dissuadées par ceux qui, par la violence, cherchent à empêcher la mise en place d'un environnement propice à des élections pacifiques, crédibles et inclusives au Burundi ». De son côté, le Conseil de sécurité a également fermement condamné cet assassinat, ainsi que l'attaque à la grenade contre le marché central de Bujumbura le 22 mai. Dans une déclaration à la presse publiée dimanche soir, les membres du Conseil ont exprimé leurs condoléances aux familles des personnes tuées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés. Ils ont exhorté les autorités burundaises à traduire rapidement en justice les auteurs de ces crimes. Les membres du Conseil ont également exhorté leur appel à toutes les parties prenantes burundaises à afficher leur sens des responsabilités et exercer calme et retenue dans l'intérêt de la paix et de la réconciliation au Burundi. Ils ont appelé les autorités burundaises à prendre des mesures concrètes pour éviter davantage de violence, tout en respectant les libertés fondamentales d'expression et de rassemblement pacifique. Le Conseil de sécurité a exhorté toutes les parties prenantes burundaises à poursuivre le dialogue politique consultatif facilité par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Région des Grands Lacs, Said Djinnit, et les représentants de l'Union africaine, de la Communauté de l'Afrique de l'Est, du Marché commun pour l'Afrique australe et orientale et de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs, afin de créer un environnement favorable à des élections pacifiques, crédibles et inclusives au Burundi. Les membres du Conseil ont réitéré leur intention de répondre aux actes violents qui menacent la paix et la sécurité au Burundi.